

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	18	18 + 7 pouvoirs

Date de convocation  
17 mai 2016

Date d'affichage  
17 mai 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre mai à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Dominique DETERM, Denis FENAT, Philippe GALLOIS, Catherine HAMEREL, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Brigitte MASSON, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT, Patrick VANET.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO.**

Représentés : **Noémie GIROD par Sandrine LE GUERN, Jean-Pierre HAQUELLE par Chantal LE LAY, Gérard KESTLER par Patrick VANET, Bernadette MILLOT par Dominique DETERM, Siva MOUROUGANE par Denis FENAT, Colette PERNET par Thierry BESSON, Monique THILLY par Jean ROULIN.**

**Monsieur Patrick VANET** a été nommé secrétaire

Objet : **CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

N° de délibération : **2016\_05\_24\_05**

Rapporteur : **Alain BIAUX**

Dans le cadre de la promotion professionnelle de nos agents, nous avons sollicité l'avis de la commission administrative paritaire qui s'est réunie le 10 mai 2016 pour une demande d'avancement au titre de la promotion interne concernant un agent qui remplit les conditions d'ancienneté et de compétences pour accéder au cadre d'emploi des agents de maîtrise..

Suite à l'avis favorable de l'instance consultative, il convient d'obtenir l'accord des membres du conseil afin de créer le poste correspondant, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Il vous est proposé :

- De créer un poste d'agent de maîtrise à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.
- De supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'avis favorable de la commission des finances du 10 mai 2016 ;

**OUI l'exposé qui précède,**

**APPROUVE** la création d'un poste d'agent de maîtrise et la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

**DIT QUE** le tableau des effectifs sera remis à jour à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Résultat du vote :**

- Voix pour : **25**
- Voix contre : **0**
- Abstention : **0**

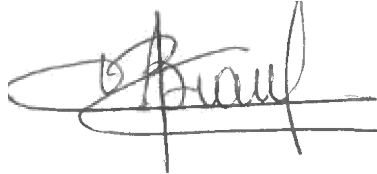
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend une délibération conforme.**

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

**Le maire,**

**Alain BIAUX**

le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

**Alain BIAUX**

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 03/06/2016 à 11:06:55  
Référence : 1cba5f34f4a790332f955b17c4dcdddab9498606